

Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant à NOGENT-SUR-MARNE (94130), 166 bis, Grande Rue Charles de Gaulle

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 02 JUIN 2022 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL, au Palais de Justice, Place du Palais, Bâtiment Nord,
salle A, au rez-de-chaussée, en **UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur :

Dans un ensemble immobilier sis **à LIMEIL-BREVANNES (94)**
48 bis rue Albert Garry

Cadastré section AE 838 pour une contenance de 03 ares 85 centiares.

LOT N° 1 : Dans le bâtiment unique, accès par espace privatif extérieur donnant sur la rue (portillon piéton),

UNE MAISON de VILLE en duplex comprenant selon procès-verbal de description dressé le 03 août 2021 par Maître Sarah BLAIN, Huissier de Justice à BAGNOLET (93) : - au sous-sol : une cave avec accès à créer pour la communication avec le rez-de-chaussée ; - au rez-de-chaussée : un séjour avec coin-cuisine entrant, une chambre, une salle d'eau, un couloir ; - au premier étage : une pièce principale (chambre), une salle d'eau avec w.-c., une mezzanine et **UN STUDIO indépendant** avec accès par un escalier extérieur, composé d'une entrée, d'une pièce principale (séjour) avec coin-cuisine, d'une salle d'eau avec w.-c. et d'une mezzanine.

SURFACE habitable totale (Loi Carrez – hors sous-sol) : **84,52 m²**

Surface au sol totale (hors sous-sol) : **95,43 m². Terrasse arrière – Jardin.**

Et les 558/1.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

► Les lieux sont INOCCUPES.

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaçant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS, et pour Avocat postulant Maître Patrick VARINOT, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 88.000 Euros (Quatre-vingt-huit mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau du Val de Marne.

Fait et rédigé à NOGENT-SUR-MARNE (94), le 4 avril 2022. Signé : Maître Patrick VARINOT

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00, où il a été déposé

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS

Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 h à 12 h - Sur Internet : **www.eloca.fr** et sur **avoventes.fr**

- A **Maître Patrick VARINOT**, Avocat au Barreau du Val de Marne, demeurant 166 bis, Grande Rue Charles de Gaulle, 94130 NOGENT-SUR-MARNE

Sur les lieux pour visiter le LUNDI 23 MAI 2022 de 9 h 30 à 10 h 15